

L'ÉCONOMIE

L'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE FAILLITES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question à l'intention du premier ministre suppléant et ancien ministre des finances. Nous avons appris aujourd'hui que le taux d'escompte avait encore une fois fait un bond. Les banques fixeront donc sans doute encore une fois à 17.5 p. 100 leur taux préférentiel pour leurs clients privilégiés. Avec la politique actuelle de cherté de l'argent, on prévoit qu'un minimum de 10,000 entreprises feront faillite cette année, et donc que des milliers d'autres Canadiens perdront leur emploi. Pourquoi le gouvernement reste-t-il impassible devant un pareil désastre humain et économique?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (premier ministre suppléant): Madame le Président, comme on le sait les politiques économiques du gouvernement ont été annoncées par le ministre des Finances. Cependant si nous voulons avoir un taux d'intérêt contrôlé ici, au Canada, qui serve mieux les intérêts des citoyens, il est bien évident qu'il faut s'assurer que l'inflation diminue, et c'est ce à quoi le gouvernement s'applique à ce moment-ci. Naturellement la discussion qui aura lieu à Versailles demain et au cours de la fin de semaine sera certainement très importante pour l'orientation de l'économie canadienne, et c'est au retour que le ministre des Finances pourra faire des commentaires, à savoir si des orientations nouvelles doivent être prises.

[Traduction]

ON DEMANDE DE PRÉSENTER UN NOUVEAU BUDGET LE PLUTÔT POSSIBLE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, personne d'autre qu'un ministre libéral, pas même les députés d'arrière-ban, personne ne croit que des taux d'intérêt élevés contribuent à juguler l'inflation. Tout le monde au pays sait que les taux d'intérêt élevés alimentent l'inflation au lieu de la combattre. Le gouvernement canadien ne s'est pas attaqué aux causes structurelles de l'inflation, se contentant d'expédients, comme l'emprunt de 750 millions de dollars qu'il a contracté l'autre jour pour soutenir artificiellement le dollar.

● (1425)

Le gouvernement va-t-il maintenant s'engager à mettre fin à ce gaspillage éhonté de l'argent des contribuables qu'entraîne cette solution artificielle? Cessera-t-il de prendre des mesures de replâtrage, et présentera-t-il d'ici à la fin de juin un budget qui vise la solution des graves problèmes structurels de l'économie canadienne et qui mette un accent particulier sur la création d'emplois dans le secteur manufacturier?

Questions orales

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, le gouvernement a mis en place de nombreux programmes visant à aider le secteur manufacturier. Je crois que mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce, a fait de nombreuses déclarations à ce sujet.

Comme l'ont dit le premier ministre et le ministre des Finances, tous les pays du monde occidental se trouvent évidemment dans une situation très difficile. Nous espérons que les consultations qui auront bientôt lieu à Versailles contribueront à créer un meilleur climat afin que l'économie de tous ces pays puisse s'améliorer comme nous le souhaitons tous.

M. Broadbent: C'est sans doute grâce à toutes les mesures prises par le gouvernement libéral que dans la province même du ministre, le Québec, il y a eu 100,000 emplois de perdus depuis août dernier. Voilà ce que donnent les mesures du gouvernement libéral.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, comme le ministre des Finances ne nous a pas donné de réponse nette à cette question hier, le premier ministre suppléant pourrait-il au moins nous répondre par la négative? Affirmera-t-il à la Chambre qu'il n'y aura pas de nouveau budget d'ici à la fin de juin?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je n'ai rien à ajouter à ce que le ministre des Finances a répondu hier au député.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RECEVOIR LES MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, j'aimerais poser quelques questions au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Sans doute le ministre connaît-il maintenant la teneur du cinquième rapport du comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien qui a été déposé à la Chambre il y a deux ou trois jours, qui incidemment a reçu l'appui unanime de tous les partis représentés au sein du comité permanent, et qui montre sans équivoque que le ministre a beaucoup négligé ses devoirs envers les autochtones. Il montre en outre que les collaborateurs du ministre sont souvent le seul obstacle à l'autonomie des autochtones.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre et aux autochtones du Canada quand il entend recevoir les membres du comité permanent et les représentants des autochtones pour leur expliquer comment il se propose de remédier aux graves carences du programme dénoncées dans le rapport?